



# Feuille de Match

## Coupe de France des Clubs



Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE	
Ligue Bretagne PJP, 2 rue Jean-Claude Jegat, 56230 Questembert	CD22PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

**Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 3 pts / Triplettes = 5 pts**

FFPJP - Ligue de Bretagne - Comité 22 PJP	Phase Départementale 22	Tour n°
---	-------------------------	---------

Date: 18/06/2017	Lieu: LES CHAMPS GERAUX
------------------	-------------------------

<b>A</b>	Equipe n° :	<b>A</b>
Club: LA Pétanque Gérausienne		

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
ELLENA GERALD	02256065

<b>B</b>	Equipe n° :	<b>B</b>
Club: PERROS-GUIREC		

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
LAISNEY LIONEL	02217037

<b>A</b>	Composition Equipe		<b>A</b>
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
FRIGARA DAISY	02230016		1
CAVIER ERWAN	02256037		2
GUILLET ANTHIEU	09411866		3
LE NARREC BRYAN	05607196		4
ROBILLARD CORENTIN	02245077		5
CORVELLEC SYLVAIN	02239059		6
LE GUEN SEBASTIEN	02234147		7
HYVON DAVID	02234252		8

<b>B</b>	Composition Equipe		<b>B</b>
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
LEHERPEUR EVELYAE	1408951		1
MELINO DIDIER	07700561		2
GORRY JULIEN	07809855		3
HAMON DANIEL	02202060		4
MALEGOL GILLES	02217145		5
LE NOA IVAN	02217108		6
DUPONT PASCALE	09200919		7
LEHERPEUR ALAIN	01406185		8

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

\* Si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité Régional de Bretagne

DÉLÉGUÉ	
NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE	
NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48 H. au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 de la CFC :	Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 74 49 29 73 - etienne.symoneaux@gmail.com
Membres : Didier de BRITO - Jean-Michel DUBOURG - Michel RELO	

Coupe de France par Équipe des Clubs - Phase départementale - cd22p DM Ve  
**ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTAT**

A Club de: LA PÉTANQUE Gévausienne				B Club de: PERROS-GUIREC					
n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS	Terrains	n°	NOM - Prénom	SCORE		
TÊTES à TÊTES	1	FRIGARA DAISY	13	2-0		1	LE HERPEUR Evelyne 9		
	2	HYVON DAVID	13	2-0		2	DUPONT Pascal 9		
	3	LEGUEN SEBASTIEN	13	2-0		3	Melino Didier 5		
	4	CARTIER ERWAN	13	2-0		4	GORRY Julien 5		
	5	CORVELLEC SYLVAIN	13	2-0		5	Melino Gilles 8		
	6	ROBILLARD CORENTIN	13	2-0		6	HATON Danie 12		
S/TOTAL PTS >			12	Terrains	S/TOTAL PTS >			0	
DOUBLETES	1	FRIGARA DAISY	13	3-0		1	LE HERPEUR Evelyne 7		
	2	LEGUEN SEBASTIEN				2	LE HERPEUR Alain		
	1	LEFARREC BRYAN	13	3-0		1	Melino Didier 2		
	2	ROBILLARD CORENTIN				2	GORRY Julien 2		
	1	CORVELLEC SYLVAIN	4	3-0		1	HATON Dan 13		
	2	GUILLERET MATHIEU				2	DUPONT Pascal		
Joueur remplacé n° 1 :				Terrains	Joueur remplacé n° 1 :				
Joueur remplaçant n° 1 :					Joueur remplaçant n° 1 :				
Joueur remplacé n° 2 :					Joueur remplacé n° 2 :				
Joueur remplaçant n° 2 :					Joueur remplaçant n° 2 :				
S/TOTAL PTS >			6		S/TOTAL PTS >			3	
TRIPLETES	1	FRIGARA DAISY				1	LEHERPEUR Evelyne 8		
	2	LEGUEN SEBASTIEN	13	5-0		2	DUPONT Pascal 8		
	3	CARTIER ERWAN				3	LEHERPEUR Alain		
	1	HYVON DAVID				1	Melino Didier 8		
	2	CORVELLEC SYLVAIN	13	5-0		2	GORRY Julien 8		
	3	GUILLERET MATHIEU				3	HATON Danie 8		
Joueur remplacé n° 1 :				Terrains	Joueur remplacé n° 1 :				
Joueur remplaçant n° 1 :					Joueur remplaçant n° 1 :				
Joueur remplacé n° 2 :					Joueur remplacé n° 2 :				
Joueur remplaçant n° 2 :					Joueur remplaçant n° 2 :				
S/TOTAL PTS >			10		S/TOTAL PTS >			0	
A Total Général Equipe A PTS >				28	B Total Général Equipe B PTS >				3
Gagnante : Equipe		A	n°	du Club de		La Pétanque Gévausienne			
Perdante : Equipe		B	n°	du Club de		PERROS GUIREC			

Signature Capitaine Equipe A

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine B

Réserves :

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé dans les 48 heures au Comité de Pilotage pour qu'elle soit